



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate

CSHBO

Adoption des nouvelles circonscriptions

MANIWAKI, LE 26 SEPTEMBRE 2013 – Mercredi soir, lors de leur rencontre mensuelle, les commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ont adopté le tracé des nouvelles circonscriptions scolaires en vue des élections scolaires de novembre 2014.

Rappelons qu'un projet de redécoupage avait été adopté le 22 mai 2013. Des avis publics avaient alors été publiés dans les journaux et une période de consultation avait été mise en place. Suite à cette consultation, le conseil des commissaires devait faire l'adoption définitive du projet de redécoupage, afin de le rendre officiel, et c'est ce qui s'est produit mercredi dernier.

Lors du scrutin de 2007, le territoire de la CSHBO était divisé en quinze circonscriptions. Pour le scrutin de 2014, le territoire ne comprendra que onze circonscriptions, conformément à la volonté provinciale de diminuer le nombre des commissaires. À noter que la CSHBO devait initialement avoir huit circonscriptions mais en obtenu l'autorisation d'en avoir trois de plus.

En novembre 2014, le prochain conseil des commissaires de la CSHBO comptera donc onze commissaires élus dans des circonscriptions, plus un président ou une présidente élu-e sur l'ensemble du territoire, ainsi que trois commissaires parents (au lieu de deux). Le nouveau conseil comptera donc en tout 15 membres, au lieu des 17 commissaires présentement en poste.

Par ailleurs, les commissaires, mercredi dernier, ont aussi adopté une résolution visant à abolir un poste de cadre au centre administratif, à compter de février 2014. Cette abolition fait suite à un départ à la retraite et avait été mentionnée lors de l'adoption du plan d'effectifs, au printemps dernier.

Le texte de la résolution souligne que la décision est prise en conformité avec les objectifs de la loi 100 relativement aux départs à la retraite (la commission scolaire doit en effet combler seulement un départ sur deux). Elle témoigne aussi du souci de réduire les dépenses de nature administrative, dans le contexte actuel de compressions budgétaires.

Source : M. Charles Millar
Régisseur des services administratifs et aux communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 16239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca